

Nouveau rapport accablant sur le Burundi

Deutsche Welle, 16.06.2017 "Sentiment de peur profonde et généralisée", "confirmation de nos pires craintes", la commission des Nations unies a présenté un rapport d'étape accablant sur les violations des droits de l'Homme au Burundi. Cette commission a été chargée par l'Onu de faire la lumière sur les violations des droits humains qui ont eu lieu dans ce pays depuis avril 2015 - date à laquelle le président Nkurunziza a annoncé sa candidature à un troisième mandat controversé. Les enquêteurs doivent aussi déterminer si ces violations relèvent de la justice internationale. Ils présenteront leur rapport final fin septembre.

L'ennui c'est que jusqu'à présent les autorités burundaises ont refusé de coopérer. Le juge Fatsah Ouguerouz présente la commission indépendante d'enquête. Ecoutez-le en cliquant sur l'image ci-dessus. Sans surprise, le gouvernement burundais a rejeté les conclusions de la commission. Martin Niviyabandi, le ministre burundais des droits de l'Homme, a estimé que ce rapport n'avait qu'un seul objectif : envoyer certains hauts responsables burundais à la Haye, où siège la Cour pénale internationale et exclure le Burundi du Conseil des droits de l'Homme. À noter que le FOCODE, le Forum pour la conscience et le développement, a publié un communiqué pour demander aux partenaires du Burundi de soutenir financièrement des projets d'assistance judiciaires pour des prisonniers burundais. L'organisation de la société civile présidée par Pacifique Nininahazwe soutient la Commission d'enquête sur le Burundi et demande à la CPI de lancer rapidement une enquête sur les crimes qui relèvent de sa compétence.

À

À

(adsbygoogle = window.adsbygoogle || []).push({});